Tradition ancestrale la chasse à courre doit être sauvegardée

Deux fois par semaine, du mois d'octobre au mois d'avril, les forêts du Valois résonnent des échos profonds et évocateurs des trompes de chasse.

Tradition ancestrale, la chasse à courre est aujourd'hui très controversée.

Ayant souvent constaté les attaques violentes portées contre cette pratique et étant par ailleurs d'un naturel objectif j'ai désiré entendre l'autre « son de cloche ». J'ai ainsi rencontré M. Jean Bocquillon, Maître d'Equipage, de l'équipage, Pic'ardie Valois (1), qui a bien voulu me parler de ce sport qu'il élève, par sa passion, par son amour pour les bêtes et pour la nature, au niveau d'un art.



Cliché Patrick REMON - ASCPF

Vivre dans le Valois, ou dans toute autre région, ne présente, pour le natif aucun problème particulier. Ainsi en va-t-il de la goutte d'eau qui sort de la source, fait le courant et le suit tout naturellement. Il n'en est pas toujours de même pour l'« étranger » s'implantant dans un milieu inconnu et où cependant il entend bien souvent vivre à sa manière : celle de son enfance, de son éducation, de son milieu précédent généralement citadin. Je pense, quant à moi, que si un parisien a le droit de profiter comme nous mêmes de la « qualité de la vie » de notre Valois, il a par contre des devoirs qui sont essentiellement le respect de l'environnement, des habitants et de leurs habitudes. Pourquoi ? Car, en dehors du simple savoir-vivre, il protége ainsi ce qu'il est venu chercher parmi nous. En effet l'environnement, les habitants et leurs habitudes n'est-ce pas là l'essence même d'une région ?

(1) L'équipage Pic'ardie Valois chasse le chevreuil principalement en forêt de Compiègne. Il est constitué sous forme d'association regroupant une cinquantaine de membres. La meute comprend une quarantaine de chiens « Français blanc et noir ». Pour tous renseignements s'adresser à :

M. Jean Bocquillon
Ferme du Grand Logis
Baron - 60305 Senlis
Tél. : (4) 454-20-40

Maintenir un équilibre que la civilisation compromet...

Une des habitudes, je devrais dire une tradition de notre région est la chasse à courre. Si le rédacteur en chef de cette revue m'a demande d'en parler, c'est qu'il sait à quel point je l'aime.



Photo BARBIER - PETIT

Pourquoi suis-je devenu « veneur » ? Né dans une belle plaine du Valois entourée de magnifiques forêts j'ai, depuis ma plus tendre enfance, entendu, portés par le vent, le « récri » des chiens et le son de la trompe. Très jeune, j'ai vu passer au galop des chevaux montés par des cavaliers aux chatoyantes tenues. Que faut-il de plus pour émerveiller et attirer un enfant ouvrant les yeux sur le monde ? Un monde pas toujours très doux. Ne voyais-je pas régulièrement partir pour la boucherie les petits veaux compagnons de mes jeux ? Et les lapins du clapier, les poules de la basse-cour ne finissaient-ils pas invariablement dans la casserole en cuivre de la cuisine ? Bien entendu j'éprouvais à chaque fois un sentiment de tristesse. Mais n'est-ce pas ça la vie ? Alors pourquoi aurais-je attaché une idée de drame à la chasse à courre plus qu'à autre chose ? C'est la loi de la nature. Une loi qu'il est difficile de transgresser et qui toujours reprend le dessus car pour elle le temps n'existe pas.

Mais il est des périodes ou la nature semble domptée par l'homme. Ainsi cette loi qui veut entre autres que l'herbivore soit mangé par le carnivore est actuellement violée. Les anciens prédateurs naturels, tels les loups, n'existent plus... et le déséquilibre naît. Il incombe donc à l'homme, cause de cet accident, de veiller tant bien que mal à rétablir l'équilibre. La chasse en est un moyen. Et parmi les différentes formes légales de la chasse il y a la Vénerie. C'est l'art de forcer un animal sauvage avec des chiens. Il faut d'ailleurs préciser immédiatement que ce sont les chiens qui chassent et que, grâce à leur instinct qui les situe très près des anciens prédateurs, ils sont les meilleurs auxiliaires de l'homme dans sa tâche de sélection et de maintien de l'équilibre.

Pour le cerf et le chevreuil, c'est une Commission Départementale du Plan de chasse qui, chaque année, fixe le nombre d'animaux à éliminer, dont une partie est attribuée à la chasse à courre. Les autres animaux de Vénerie : sangliers, lièvres, renards ne sont pas soumis au plan de chasse. Cela n'empêche pas les veneurs de les préserver. De nombreux exemples de repeuplement effectués par les Equipages de chasse à courre en sont la meilleure preuve. Je peux en citer un en me référant à une forêt près de Chantilly, qui vers 1947, bien avant l'institution du plan de chasse, ne comportait que 6 ou 7 cerfs et biches. Avec l'arrivée de l'Equipage qui mena une politique judicieuse vis-à-vis du cheptel et de l'environnement, en 4 ou 5 ans, le massif supportait plus d'une centaine d'animaux. A tel point que l'Administration des Eaux et Forêts à du faire procéder à des destructions. Pour divers motifs, la chasse à courre du cerf disparut de cette forêt et de nouveau, le cheptel est redescendu à 6 ou 7 cerfs et biches, et cela malgré le plan de Chasse. Mais ce rôle de protecteur n'est pas le seul du veneur. Il devra une grande partie de son plaisir au besoin de tout connaître de la nature et des animaux sauvages ou domestiques. C'est ainsi qu'il les respectera et les aimera quand bien même il aura à les chasser.

Le veneur doit aimer les animaux

Parlons tout d'abord des chiens. Ceux-ci, uniques au monde, faits pour la vénerie, sont classés suivant leurs origines, leur taille, leur robe en différentes catégories, lesquelles ont toutes leurs qualités propres tant pour le physique que pour le travail. Suivant l'animal chassé, le territoire, son tempérament, le Maître d'Equipage préférera



Photo BARBIER - PETIT

telle ou telle variété. Pour chasser un cerf ou un sanglier, quarante chiens environ seront découplés, tandis que sur un lièvre une dizaine suffiront. Pour un veneur, digne de ce nom, les chiens sont l'essentiel du plaisir de la chasse. Issus de croisements étudiés et suivis, ils seront pour leur maître l'objet d'un permanent souci de les connaître, de les comprendre et de les aimer. Une confiance réciproque difficile à créer mais très facile à détruire est indispensable pour bien chasser. L'homme qui a des torts vis-à-vis de son voisin pourra lui expliquer et peut être obtenir son pardon, mais le Maître d'Equipage qui trompe une fois ses chiens aura besoin de nombreux mois de bon travail pour reconstruire cette confiance.

Dans la plupart des cas, le cheval indispensable moyen pour suivre la chasse, est un compagnon, lui aussi très précieux, que vous aurez à soigner et aimer tout au long de sa vie. Avant de monter à cheval, vous devez être « Homme de cheval » : tout savoir de lui, de sa physiologie, de ses habitudes, de ses besoins et de son caractère. Lui aussi apprendra à connaître son maître et son travail, si bien qu'ensemble vous pourrez affronter les journées les plus longues, les difficultés les plus incroyables.

Pour le cavalier, comme pour le cheval, la chasse à courre est une école de premier ordre. La preuve en est la Grande Bretagne et l'Irlande, qui comptent ensemble près de 450 Equipages et qui occupent toujours les premières places dans les compétitions de sports équestres. De plus, la plupart des équipages britanniques parraînent un Poney Club, ce qui représente quelques vingt mille poneys. Quelle énorme pépinière de cavaliers, d'amoureux de la nature et du cheval ? Actuellement, en France, le poney semble se développer rapidement, laissant espérer qu'un jour prochain la plupart des français aimeront le cheval autrement qu'en beefsteak ou que pour gagner de l'argent au tiercé.

La Vénerie est ouverte à tous

Tous les plaisirs de ce mode de chasse naturelle ne sont plus maintenant l'apanage d'un seul : comme dans le temps avec, les rois où les princes. La Vénérie est ouverte à tous. Sait-on qu'en fait son exercice coûte à ceux qui s'y adonnent souvent beaucoup moins cher que les plaisirs nautiques ou enneigés ? Avez-vous constaté la présence assidue des nombreux suiveurs qui, sans bourse délier, passent de bonnes journées en forêt derrière les chiens ? Quelle autre forme d'activité cynégétique ou de sport ou de spectacle le tolérerait ? Il y a actuellement en France, répartis un peu partout, 160 équipages environ, dont une dizaine dans le Valois. Ils sont pour la majorité constitués sous forme d'Associations, qui ayant adjugé une forêt domaniale ou étant invités sur des territoires privés, y découplent leurs chiens. En réalité, les équipages constituent l'un des rares lieux où se trouvent brassées les catégories sociales les plus différentes et qu'une commune passion réunit par delà les antagonismes réels ou supposés.

Ce fraternel compagnonnage est une des réponses à ceux qui critiquent la chasse à courre sans la connaître et se refusent même au contact objectif. Il est facile de s'acharner sur une petite minorité en faisant valoir des raisons sociales ou encore en affichant un sentimentalisme de médiocre qualité. Assez de sectarisme ; les veneurs sont certains du bien fondé de leur art. Ils ne sont pas les seuls. A l'Exposition Internationale de la chasse à Budapest, il y a quelques années, c'est la Vénerie française qui a remporté la médaille d'or. Oui, la chasse à courre avec toutes ses traditions, ses règles, tout comme nos vieux châteaux, nos monuments historiques mérite d'être sauvegardée. Nous devons la transmettre aux générations qui nous succèderont.

Si vous désirez venir suivre une chasse, sachez que vous serez les bienvenus. Il est tellement agréable de faire partager aux autres les joies que l'on éprouve. Sinon, peut-être qu'un jour dans ces colonnes, je pourrai essayer de vous relater une journée de chasse à courre ?

J. B.